

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 29 mars 2013 - 09 h 30 et 14 h 00 Rue du Lombard, 69 - Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Interpellations

- 2.1. de Mme Magali Plovie adressée à M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement, concernant l'action du Collège contre la privatisation et la commercialisation du système de protection sociale, et le suivi du décret « visant à transposer la directive 2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur »
- 2.2. de M. Joël Riguelle adressée à M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement en charge de l'Enseignement, concernant la formation « Conseiller en alphabétisation »
- 2.3. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à M. Christos Doulkeridis, ministreprésident du Gouvernement en charge du Tourisme, et à M. Rachid Madrane, ministre en charge des Relations internationales et de la Culture, concernant l'implication de la Commission communautaire française dans la préparation des commémorations de la première guerre mondiale
- 2.4. de M. Alain Maron adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Fonction publique, concernant la justification de subventions par les asbl subventionnées, singulièrement via le programme de Cohésion sociale
- 2.5. de Mme Caroline Persoons adressée à Mme Evelyne Huytebroeck, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant le manque de places d'accueil pour les personnes en situation de handicap
- 2.6. de Mme Gisèle Mandaila adressée à M. Rachid Madrane, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant les conséquences du manque de places d'accueil sur la formation des femmes

- 2.7. de M. Joël Riguelle adressée à M. Rachid Madrane, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant l'annulation des animations EVRAS en 6ème primaire
 - et interpellation jointe de Mme Fatoumata Sidibé adressée à M. Rachid Madrane, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant la généralisation des animations EVRAS dans les écoles
- 2.8. de M. Emmanuel De Bock, concernant l'octroi des subsides au FC Brussels

interpellation jointe de M. Gaëtan Van Goidsenhoven, concernant le contrôle des fonds alloués au FC Brussels

et interpellation jointe de M. Ahmed Mouhssin, concernant l'utilisation nonconforme des subsides destinés à des travaux d'infrastructures sportives à Molenbeek

adressées à M. Rachid Madrane, ministre en charge du Sport

3. Questions orales

- 3.1. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement en charge du Tourisme, concernant l'impact de la fermeture d'Océade et de Mini-Europe sur le tourisme bruxellois
- 3.2. de Mme Caroline Persoons adressée à M. Christos Doulkeridis, ministreprésident du Gouvernement en charge de l'Enseignement, concernant la situation de l'Institut Jean-Pierre Lallemand de promotion sociale
- 3.3. de Mme Mahinur Ozdemir adressée à M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement, concernant les développements de la CIM du Plan jeunesse 12-25 ans
- 3.4. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement, concernant l'arrêt de la Cour constitutionnelle N° 45/2012
- 3.5. de M. Joël Riguelle adressée à Mme Evelyne Huytebroeck, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant l'appel à projet(s) pour promouvoir l'inclusion des enfants avec handicap dans les milieux d'accueil
- 3.6. de Mme Mahinur Ozdemir adressée à M. Rachid Madrane, ministre en charge de l'Action sociale, concernant la mise en place d'une Fédération des Espaces-Rencontres et l'avancement de la brochure présentant le secteur
- 3.7. de M. Joël Riguelle adressée à M. Rachid Madrane, ministre en charge de la Culture, concernant l'annonce de la fermeture du Théâtre Saint Michel
- 3.8. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Rachid Madrane, ministre en charge de la Culture, concernant les 50 ans de l'immigration turque en Belgique

4. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 11 h 00)

fixées à 14 h 00.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité)

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504.96.21